



Lancement Concours Lumières 2007

PHILIPS

SERCE
SYNDICAT DES ENTREPRISES
DE GÉNIE ÉLECTRIQUE



Paris, le 29 septembre 2006



La remise des prix 2006 à la mairie d'Arras. De gauche à droite : Dominique Velut, président du Serce, Jean-Marie Vanlerenberghe, maire d'Arras, Thierry Brunecker Becker, directeur général de Philips Eclairage, Annick Loral (« Le Moniteur »), François-Michel Gonnot, président du jury et Roland Pige, président de la CCI d'Arras et président d'honneur du Serce.

Photo : Le Moniteur des Travaux publics – 29/09/2006

La dix-huitième édition du **Concours Lumières** a été ouverte par François-Michel Gonnot, député de l'Oise le 18 septembre dernier à l'occasion de la remise du Premier prix de Concours Lumières 2006 à la Ville d'Arras pour son illumination de l'hôtel de ville et de son beffroi.

S'exprimant en tant que président du jury, François-Michel Gonnot a tenu à relever le rôle croissant joué par l'éclairage dans la valorisation du patrimoine local comme en témoigne le palmarès 2006* qu'il a rappelé. Cette année, le jury a souhaité intégrer dans les dossiers de candidatures un critère qui permettra d'estimer les efforts réalisés en terme **d'efficacité énergétique**, comme certains dossiers proposés dès cette année qui mettent bien en évidence cette préoccupation comme facteur décisionnel préalable à la réalisation des travaux.

Dominique Velut, Président du Serce (Syndicat des entreprises de génie électrique), organisateur avec Philips Eclairage de ce concours annuel parrainé par le Groupe Moniteur a souligné la place des entreprises de génie électrique aux côtés des collectivités locales pour réaliser une installation de qualité : compréhension des architectures, sûreté et pérennité des installations, performance énergétique par la maintenance.

Le concours est ouvert à tous les maîtres d'ouvrage publics et privés ayant réalisé depuis 2005, la mise en lumière d'un monument, site urbain ou rural, ancien ou contemporain. Les dossiers d'inscription sont à demander au Serce et devront lui être retournés avant le 31 janvier 2007.

Tél.: 01 47 20 42 30

Palmarès 2006

- 1^{er} prix : Ville d'Arras (62 – Hôtel de Ville et beffroi),
- 2^{ème} prix ex-aequo : Ville de Saint-Joseph (97 – La Réunion – Hôtel de ville) et Communauté d'agglomération de Rouen (76 – Pont ferroviaire d'Eauplet)
- Une mention honorifique : Syndicat Intercommunal d'Electricité et d'Equipement et d'Environnement de la Nièvre (SIEEEN) - (Nièvre – 58) Cheminée des Tréfileries de Fourchambault

SERCE
SYNDICAT DES ENTREPRISES
DE GÉNIE ÉLECTRIQUE

28, rue Bayard
75008 PARIS
Tél. : 01 47 20 42 30
Fax : 01 47 23 53 49

Contact : Marielle MOURGUES

www.serce.fr
www.metiers-electricite.com